

À Versailles le 14 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de physique - chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

Objet : lettre commune de rentrée des IA-IPR ; informations de rentrée concernant la physique-chimie.

*Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues. La version numérique de ce document est téléchargeable sur le site académique disciplinaire à l'adresse <http://www.phychim.ac-versailles.fr>*

Chères collègues, chers collègues,

Dans le contexte de cette rentrée scolaire 2020, les corps d'inspection se mobilisent à vos côtés. Ils vous conseillent sur l'accompagnement des élèves, dans la construction et la consolidation de leur parcours de formation. Ils partagent avec vous les réflexions didactiques et pédagogiques du quotidien, collectivement et individuellement.

En complément des animations pédagogiques organisées, les corps d'inspection vous proposent des ressources disciplinaires et transversales régulièrement enrichies, disponibles sur les sites disciplinaires et sur Ariane en ligne : [https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2\\_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre](https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre), un vadémécum évolutif/dynamique de l'accompagnement des équipes du second degré, ainsi qu'un accompagnement de proximité des établissements et des équipes pour les collèges et les lycées qui, en raison de l'évolution de la situation sanitaire, mettraient en place un enseignement à distance.

En cette rentrée, nous souhaitons mettre en avant trois priorités :

### **Diagnostiquer les besoins des élèves et personnaliser leur accompagnement**

Dès la rentrée et au fil des apprentissages, il est indispensable d'identifier les besoins de nos élèves, de les aider à évaluer et à verbaliser leurs acquis afin de repérer avec eux des axes de consolidation et de progrès. Il s'agit de vous accompagner dans la prise en compte de l'hétérogénéité des acquis et des profils des élèves, d'échanger et de partager des pistes permettant de personnaliser les parcours de formation dans le cadre des programmes. Il s'agit de développer avec vous un travail collaboratif afin de consolider et renforcer les actes d'enseignement du quotidien, en mettant notamment l'accent sur l'observation des élèves et du groupe, et sur toutes les formes d'évaluation, comme levier des apprentissages.

### **Encourager et valoriser l'engagement des élèves**

Partager les valeurs de la république et éduquer les élèves au respect d'autrui constitue un objectif prioritaire pour tous les acteurs de la communauté éducative. Chacun de ses membres concourt pleinement au quotidien dans son activité, dans et hors la classe, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

L'éducation au développement durable est un enjeu majeur pour notre École. Elle s'inscrit dans la mise en œuvre d'une démocratie scolaire, qui permet aux élèves de connaître et comprendre pour agir et s'engager au sein de leur établissement et bien au-delà.

Inspection Pédagogique  
Régionale de Physique-Chimie  
Affaire suivie par :  
Erwan BEAUVINEAU, Claire CHALNOT, Gilles CLAUDEL, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISETTE, Annie ZENTILIN

Tél : 01 30 83 40 44  
Mél : [ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr)

3, boulevard de Lesseps  
78017 VERSAILLES

L'académie propose cette année des master-classes mensuelles destinées aux élèves et aux équipes ; la première d'entre elles aura lieu le 23 septembre sur le thème de l'éducation au développement durable.

### **Penser ensemble des approches pédagogiques en présentiel, à distance ou de façon hybride, dans une logique de complémentarité**

Dès la rentrée et au cœur de la classe, le renforcement des compétences numériques chez les élèves est essentiel pour favoriser leur autonomie d'apprentissage.

Dans cette perspective et dans le prolongement de la dernière année scolaire, des webinaires académiques dédiés à la mise en œuvre d'un enseignement hybride ainsi que des ateliers de conception de ressources sont proposés, avec une double déclinaison académique et territoriale.

La classe de terminale évolue dans le cadre du nouveau lycée général et technologique. L'année 2021 verra la mise en œuvre du grand oral constituant un jalon important du parcours de formation des élèves. Les compétences orales doivent donc, plus que jamais, faire partie intégrante des projets et pratiques pédagogiques de chaque discipline et constituer un axe fort du travail interdisciplinaire. Nous vous informons d'ores et déjà que la master classe du 14 octobre 2020 leur sera consacrée.

Cette responsabilité partagée concerne également l'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours et de son projet d'orientation ; chaque enseignant y concourt au cœur de sa discipline. Les master-classes du 18 novembre et du 13 janvier porteront sur la thématique de l'orientation et de Parcoursup. Nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Le collège des IA-IPR

## **Informations de rentrée concernant la physique-chimie**

### **Au collège**

De nouvelles versions des programmes des cycle 3 et cycle 4 sont parues au **BO n°31 du 30 juillet 2020** et elles sont applicables dès cette rentrée :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>.

Il s'agit de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable. Certaines notions ont aussi été clarifiées.

### **Au lycée**

La réforme du lycée a été mise en œuvre dans les classes de seconde et de première en septembre 2019.

En cette rentrée 2020, de nouveaux programmes se mettent en place au lycée, en classe de terminale générale et technologique. Vous trouverez les textes de référence ainsi que des ressources d'accompagnement sur le [site Éduscol](#). Le bulletin officiel spécial **n°6 du 31 juillet 2020** complète ces informations. Nous vous engageons, à nouveau, à vous appuyer sur les préambules des programmes et en particulier sur les « repères pour l'enseignement » qui décrivent les modalités pédagogiques attendues dans l'enseignement de notre discipline.

Nous attirons votre attention sur une modification de la mise en œuvre du programme d'enseignement scientifique de la classe de première générale : les professeurs décident comment satisfaire aux objectifs de formation générale en traitant les contenus d'au moins trois thèmes sur les quatre (<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2018691A.htm>).

Inspection Pédagogique  
Régionale de Physique-Chimie

Affaire suivie par :

Erwan BEAUVINEAU, Claire CHALNOT, Gilles CLAUDEL, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISETTE, Annie ZENTILIN

Tél : 01 30 83 40 44

Mél : [ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr)

3, boulevard de Lesseps  
78017 VERSAILLES



À compter de la session 2021, les modalités d'organisation et d'évaluation du baccalauréat évoluent. Une part de contrôle continu est introduite, vous trouverez les informations concernant l'évaluation en contrôle continu pour les voies générale et technologique dans les textes suivants :

- **Modalités d'organisation du contrôle continu :**  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019442N.htm>

Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) deviennent à cette rentrée les évaluations communes (EC) :

- **Évaluation commune de l'enseignement de spécialité physique-chimie suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale :**  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019489N.htm>
- **Évaluations communes pour l'enseignement scientifique :**  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019444N.htm>
- **Évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie technologique :**  
Il s'agit pour notre discipline de l'enseignement de spécialité :
  - Physique-chimie et santé en ST2S
  - Physique-chimie en STD2A<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019493N.htm>

**La définition des nouvelles épreuves terminales est parue au bulletin officiel spécial du 13 février 2020.**

Ces épreuves concernent :

- l'enseignement de spécialité de physique-chimie de la voie générale,
  - l'enseignement de spécialité « physique-chimie et mathématiques » des filières STi2D et STL,
  - l'enseignement de spécialité « chimie, biochimie, physiopathologie » de la filière ST2S.
- [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=39449](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39449)

Ces épreuves, écrites comme pratiques, se déroulent pour cette première session en mars 2021.

Certaines parties du programme ne seront pas évaluées lors de ces épreuves et devront être traitées dans la dernière partie de l'année. Elles sont précisées dans ce même bulletin officiel (lien ci-dessus).

Nous attirons votre attention sur la publication, cet été, d'une nouvelle limitation du programme de chimie de l'enseignement de spécialité « Chimie-Biologie-Physiopathologie Humaine » de la classe de terminale ST2S :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019310N.htm>

Concernant le grand oral, vous trouverez la définition de l'épreuve au bulletin officiel du 13 février 2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

Le GRIESP a publié des ressources pour travailler l'oral spécifiquement en physique-chimie, vous les trouverez en suivant le lien ci-dessous :

<https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>



## **La continuité pédagogique**

Dans le contexte sanitaire actuel, des établissements ou groupes d'établissements peuvent connaître des périodes de fermeture.

Dans ce cas, nous vous accompagnerons au plus près de vos besoins pour vous permettre de poursuivre votre enseignement à distance.

Les activités expérimentales constituent un élément essentiel de la formation et doivent être considérées comme prioritaires, notamment en cas d'enseignement hybride.

Nous vous rappelons que des ressources sont d'ores et déjà à votre disposition pour vous aider :

- sur le site académique : <https://phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article1181>
- sur le site EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/cid150549/continuite-pedagogique-en-physique-chimie.html>.

## **Se former en s'appuyant sur le plan académique de formation (PAF)**

Nous vous invitons tous à poursuivre votre formation tout au long de votre carrière pour continuer à prendre en compte dans votre enseignement les évolutions et l'état de la recherche tant dans le domaine scientifique que dans celui de la pédagogie et de la didactique.

Le plan académique de formation vous propose tout un panel de stages répondant à l'ensemble des besoins de formation. Des indications sont données et régulièrement mises à jour sur le site académique disciplinaire :

<https://phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article1185>

## **Les inspecteurs de l'académie de Versailles**

L'inspecteur général en charge de l'académie est Aristide CAVAILLÈS.

L'équipe de l'inspection pédagogique de physique-chimie se compose de sept IA-IPR : Erwan BEAUVINEAU, Claire CHALNOT, Gilles CLAUDEL, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISETTE, Annie ZENTILIN.

Ci-dessous figurent les bassins d'éducation pris en charge par chacun.



Dans ses missions, l'inspection pédagogique est accompagnée de professeurs chargés de mission d'inspection :

- CRIADO Marie – lycée René Cassin – ARPAJON (91)
- KESTER Patricia – lycée Rabelais – MEUDON (92)
- LABBE Béangère – lycée Les Pierres Vives – CARRIERES/SEINE (78)
- LATOUCHE David – lycée Saint Exupéry – MANTES LA JOLIE (78)
- MONTI Cécile – lycée Galilée – GENNEVILLIERS (92)
- NOLORGUES Caroline – lycée Jean-Pierre Vernant – SÈVRES (92)
- POCHE-COSSU Anne-Marie – lycée René Cassin – ARPAJON (91)

Inspection Pédagogique  
Régionale de Physique-Chimie

Affaire suivie par :

Erwan BEAUVINEAU, Claire CHALNOT, Gilles CLAUDEL, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISETTE, Annie ZENTILIN

Tél : 01 30 83 40 44

Mél : ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr

3, boulevard de Lesseps  
78017 VERSAILLES



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat de Versailles**

Les modalités de nos visites dans les établissements et des rendez-vous de carrière sont décrites sur le site académique disciplinaire :

<https://phychim.ac-versailles.fr/spip.php?article1186>

Vous pouvez nous contacter via le secrétariat des IA-IPR à l'adresse suivante : [ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr).

Nous vous engageons à consulter très régulièrement votre messagerie académique. Des informations vous sont adressées par ce biais (actualités concernant la discipline, formation continue, actions de promotion des sciences, etc.). Nous alimentons de la même manière le site disciplinaire académique : <https://phychim.ac-versailles.fr/> et le compte twitter correspondant (@phy\_chim).

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs qui rejoignent notre académie et vous renouvelons, chères et chers collègues, tous nos vœux de réussite pour cette année scolaire.

Nous vous adressons nos cordiales salutations.

Les IA-IPR de Physique-Chimie

Inspection Pédagogique  
Régionale de Physique-Chimie

Affaire suivie par :

Erwan BEAUVINEAU, Claire CHALNOT, Gilles CLAUDEL, Bertrand LISSILLOUR, Myriam MAUTOUCHET, Dominique NOISETTE, Annie ZENTILIN

Tél : 01 30 83 40 44

Mél : [ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria-physique-chimie@ac-versailles.fr)

3, boulevard de Lesseps  
78017 VERSAILLES